

*Ordonné*, que M. *Stairs* ait la permission de présenter un bill à l'effet de réduire le capital social de la banque Union d'*Halifax*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que M. *Small* ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie *Calvin* (à responsabilité limitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que M. *Small* ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la compagnie du chemin de fer et de houille de *Medicine-Hat*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'étendre la juridiction de la cour maritime d'*Ontario*, étant lu ;

M. *Allen* propose, secondé par M. *Springer*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Sir *Hector L. Langevin* propose comme amendement, secondé par Sir *Adolphe P. Caron*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " la Chambre passe maintenant à l'ordre n° 22."

Et l'amendement étant proposé, les dits amendement et motion sont retirés séparément avec le consentement de la Chambre.

*Ordonné*, que le bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée jendi dernier, que cette Chambre pense qu'il est de son devoir d'exprimer son profond regret de ce que la sentence de mort prononcée contre *Louis Riel*, convaincu de haute trahison, ait été mise à exécution ;—et sur la question préalable que cette question soit maintenant mise aux voix,

Et la question préalable étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

*Mercredi, 17 mars 1886.*

Et le débat continuant ;

Sur motion de sir *Adolphe P. Caron*, secondé par M. *McLelan*,

*Ordonné*, que le débat soit ajourné.

M. *White (Cardwell)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 1er mars 1886, pour le rapport des concessions de terres accordées à M. *Valin*, M.P., dans les *Territoires du Nord-Ouest*, avec la date des lettres patentes pour icelles, leurs quantités, localités, prix et paiements, et de toutes les concessions ainsi faites soit à M. *Valin* seul, soit d'autres en société avec lui. (*Documents de la session, No 20a.*)

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.